

## Délais d'IVG sauvegardés in extremis

Article rédigé par *genethique.org*, le 18 février 2021

Source [[genethique.org](http://genethique.org)] Contre toute attente, l'examen de la proposition de loi de la député Écologie, Démocratie et Solidarité (EDS), Albane Gaillot, qui vise entre autres à allonger le délai d'avortement de 12 à 14 semaines et à supprimer la clause de conscience spécifique des médecins (cf. [Le Sénat rejette l'extension des délais d'IVG](#)) a été renvoyée aux calendes grecques.

Elle devait être examinée en seconde lecture par l'Assemblée nationale le jeudi 18 février à l'occasion d'une niche parlementaires des députés socialistes. Ceux-ci ont retiré le texte en raison des 423 amendements déposés par Les Républicains sur ce texte, rendant impossible son examen dans les 11h30 de débat impartis.

Alors qu'en France, les politiques de prévention de l'avortement sont toujours inexistantes, Aliette Espieux, porte-parole de la Marche pour la Vie, a demandé solennellement à être reçue par la députée Albane Gaillot pour lui exprimer « *le point de vue que sa génération porte sur cette proposition de loi* »<sup>[1]</sup>.

« *Mon fils je te regarde mais doucement tu disparais / Alors je m'accroche à toi et au rêve que tu étais / Car oui tu n'es pas né et je ne te verrai jamais / Mon fils ne m'en veux pas mais je vais devoir t'avorter.* » Samedi dans l'émission *The Voice*, Tarik un jeune candidat de 21 ans, a chanté un slam dans lequel il se met à la place d'une femme qui avorte suscitant émotions de la part des coachs mais aussi réactions parfois virulentes. Ces réactions interrogent : peut-on encore parler d'avortement en France (cf. [Que devient le droit de la femme de ne pas avorter ?](#) et [L'IVG, un droit ?](#)) ?

<sup>[1]</sup> Communiqué de Presse de la Marche pour la vie du 16 février 2021.